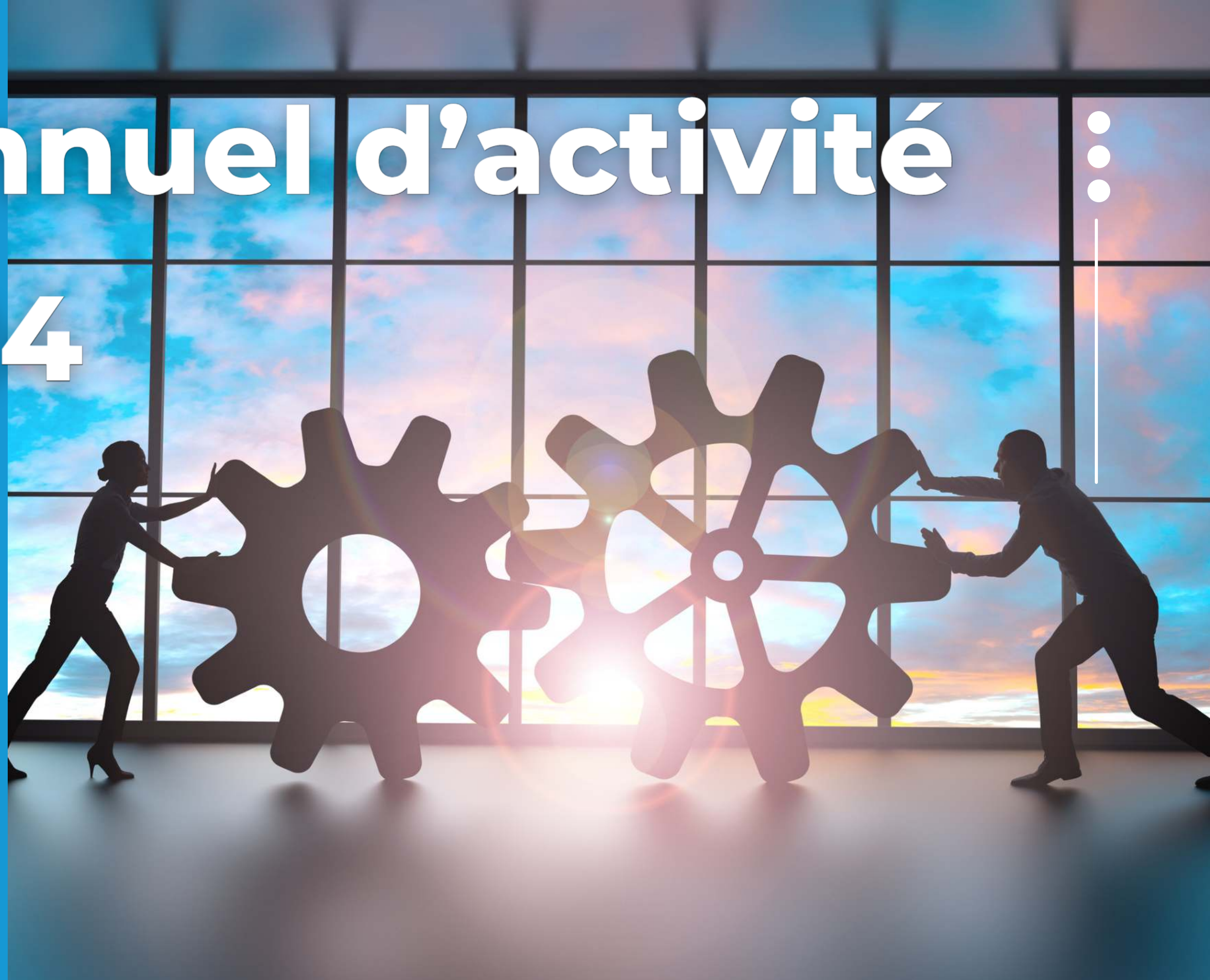


Rapport annuel d'activité

Année 2024

...





Sommaire — ●●●

- 01.** Introduction
- 02.** Présentation de PRESTA Ain & Beaujolais
- 03.** Etat de réalisation de l'offre de services



- 04.** Projet de service 2025- 2029
- 05.** Etat des engagements et partenaires institutionnels
- 06.** Démarche qualité et certification

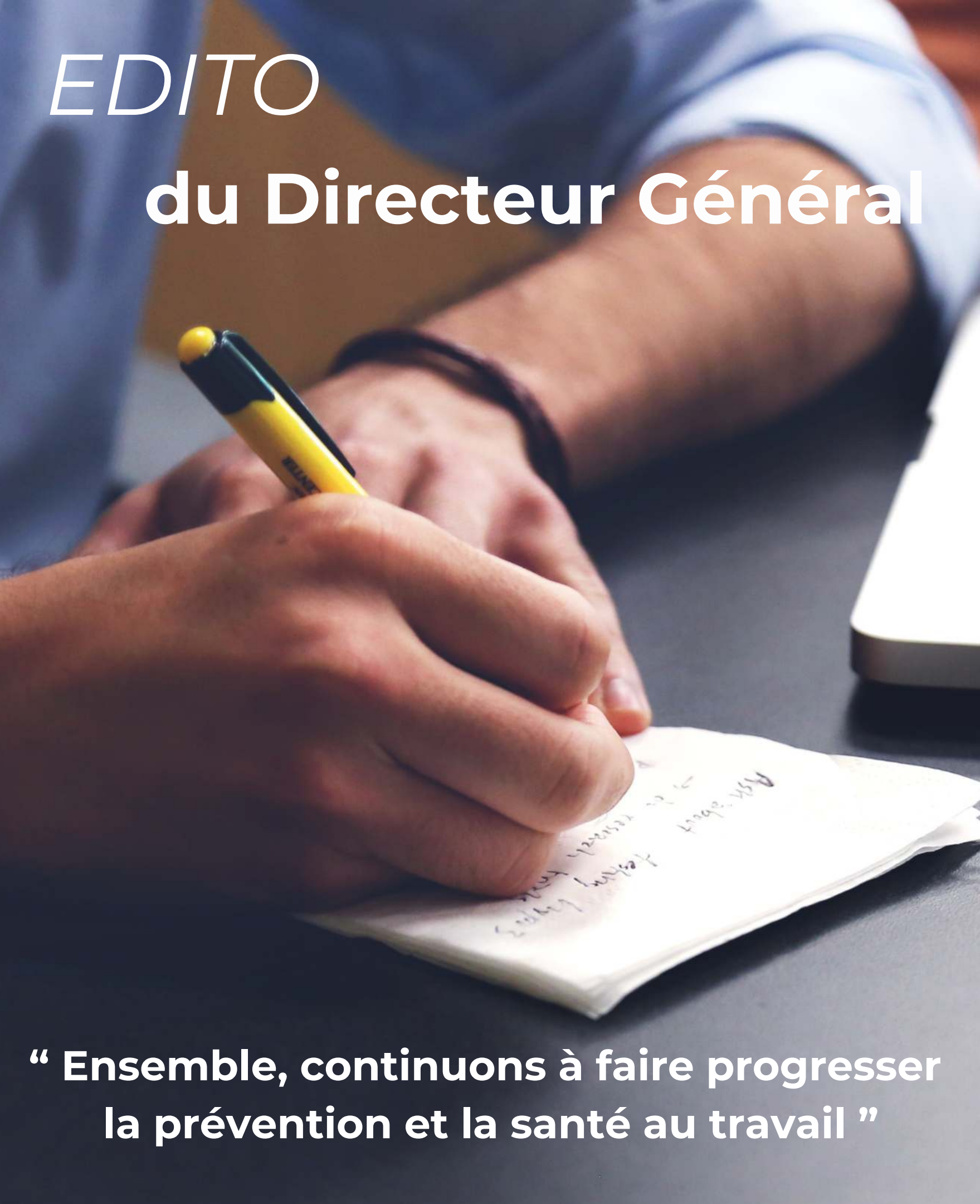


1

Introduction

- Edito du Directeur Général
- Nos missions
- Notre offre de services globale



A close-up photograph of a person's hands writing on a small, white notepad with a yellow marker. The person is wearing a blue shirt and a black wristband. The background is blurred, showing a desk and a laptop.

EDITO

du Directeur Général

**“ Ensemble, continuons à faire progresser
la prévention et la santé au travail ”**

Chers collaborateurs, adhérents et partenaires,

L'année 2024 marque une étape clé pour PRESTA AIN & BEAUJOLAIS, à la fois dans notre engagement au service de la santé au travail et dans l'évolution de notre organisation face aux défis de demain.

Dans un environnement en constante mutation, nous avons bâti un projet de service 2025-2029 visant à améliorer l'accompagnement des entreprises adhérentes et de leurs salariés. Ce rapport d'activité 2024 témoigne de nos réalisations, et constitue l'état initial de nos futures actions.

Une année de consolidation et d'actions fortes

Au fil des mois, nous avons renforcé et structuré nos équipes pour répondre toujours plus efficacement aux besoins de nos adhérents. Cela se poursuivra en 2025.

Parmi les faits marquants de 2024 :

- Développement de la prévention primaire afin d'apporter toujours plus de conseils aux entreprises adhérentes,
- Mise en œuvre d'organisations innovantes pour maintenir le suivi de l'état de santé des salariés malgré le déficit de temps médical,
- Renforcement de la cellule de prévention de la désinsertion professionnelle pour une approche globale et individuelle visant le maintien dans l'emploi ou en emploi des salariés.

Cap sur l'avenir

L'année 2025 sera placée sous le signe de la transformation et de l'innovation. Nous poursuivrons nos efforts notamment dans le cadre de la certification SPEC 2217, afin de poursuivre l'amélioration continue de nos pratiques et garantir des services toujours plus performants. Un nouveau logiciel métier sera également déployé. Il permettra de renforcer les interactions avec nos adhérents et leurs salariés en mettant à disposition des espaces personnalisés.

Merci à tous les collaborateurs, à nos administrateurs et à nos partenaires pour leur implication.

Stéphane MALANDAIN

Nos missions — ●●●

Les Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) ont quatre missions principales définies par le Code du travail (article L.4622-2).

Éviter toute altération de la santé des travailleurs

→ Assurer un suivi de l'état de santé des travailleurs en fonction des risques professionnels auxquels ils sont exposés.

Conseiller les employeurs, les travailleurs et leurs représentants

→ Accompagner les entreprises dans l'évaluation des risques professionnels et la mise en place de mesures de prévention adaptées.

Conduire des actions de prévention des risques professionnels

→ Réaliser des campagnes de sensibilisation, des études de poste, et des interventions en entreprise pour limiter les risques (TMS, RPS, exposition aux agents chimiques, etc.).

Participer au suivi et à la traçabilité des expositions professionnelles

→ Contribuer à la veille sanitaire et au maintien en emploi des travailleurs en situation de risque ou d'invalidité.

Ces missions ont été renforcées par la loi du 2 août 2021 sur la santé au travail, qui vise à promouvoir une approche plus globale de la prévention en entreprise.

Les SPSTI sont donc des **acteurs et partenaires clés de la prévention en entreprise**, aidant à **préserver la santé des travailleurs** tout en **accompagnant les employeurs** dans leurs obligations réglementaires.



Notre offre de services globale — ●●●

Issues de la loi du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail, l'offre socle et l'offre spécifique permettent aux entreprises, aux salariés, aux dirigeants non salariés et aux travailleurs indépendants de bénéficier d'un accompagnement adapté pour améliorer la santé et la sécurité au travail.

En combinant ces deux offres, nous assurons un accompagnement global pour une meilleure santé au travail et une prévention efficace des risques professionnels.

Offre socle volet 1

**La prévention des
risques professionnels**

Offre socle volet 2

**Le suivi individuel
de l'état de santé**

Offre socle volet 3

**La prévention de la
désinsertion
professionnelle**

Offre spécifique

**Pour les dirigeants
non salariés et les
travailleurs
indépendants**

2

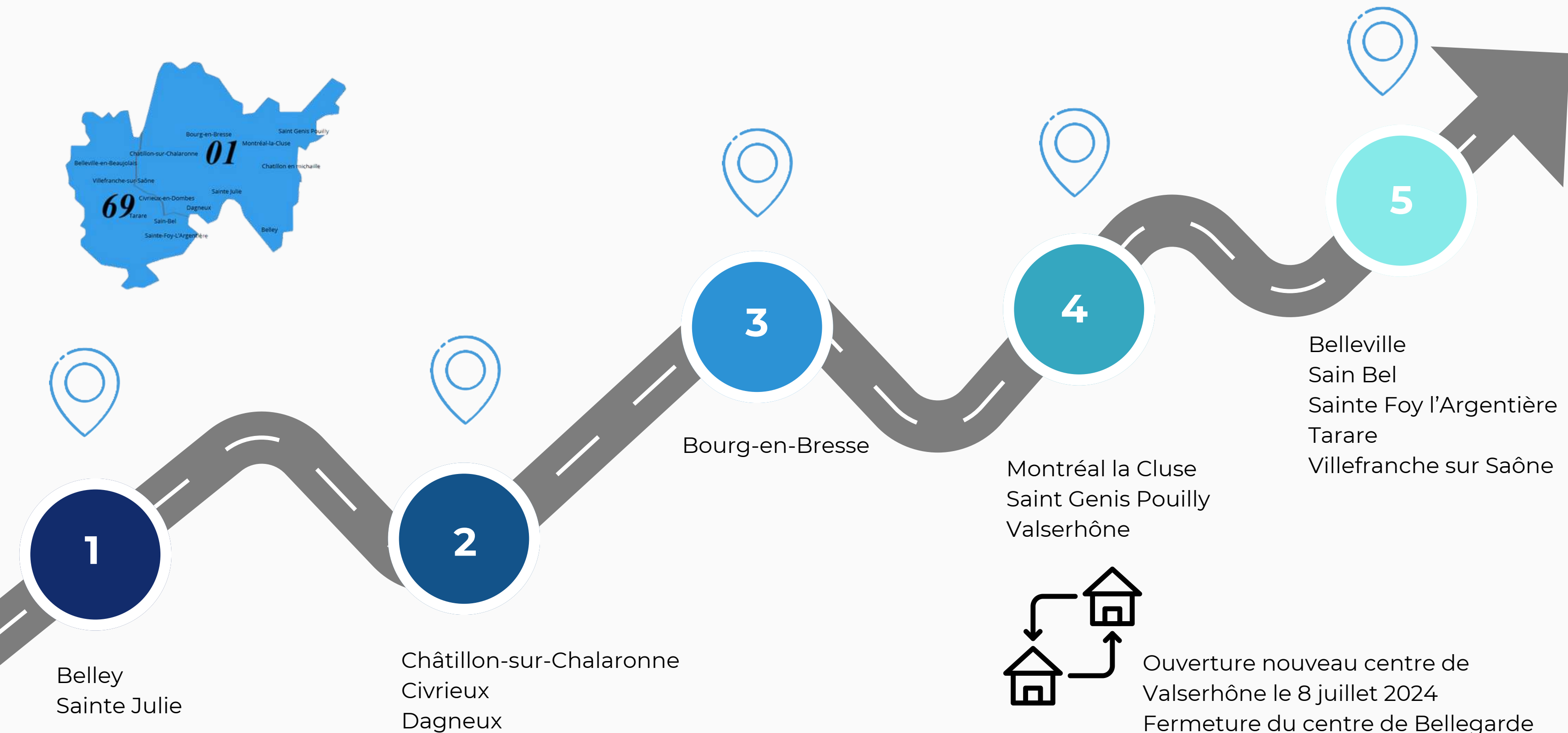
Présentation de **PRESTA Ain & Beaujolais**

- Répartition géographique des centres médico-professionnels
- Instances
- Ressources Humaines
- Grille tarifaire 2025
- Adhérents : employeurs et salariés déclarés

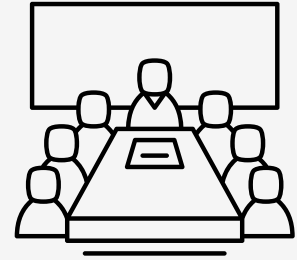


14 Centres médico-professionnels

Répartis en **5 secteurs** administratifs



Nos instances

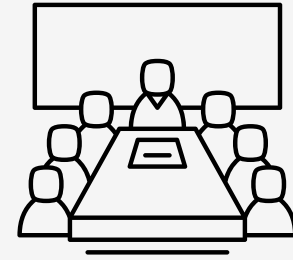


CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il prend toutes les décisions relatives à la stratégie de l'association et arrête les budgets.

24 membres

12 membres employeurs désignés par les organisations patronales
12 membres salariés désignés par les organisations syndicales

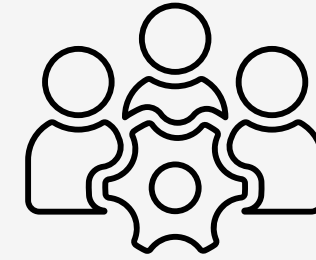


COMMISSION DE CONTROLE

Elle est consultée sur l'organisation, le fonctionnement et la gestion du service.

15 membres

5 membres représentant les employeurs
10 membres représentant les salariés

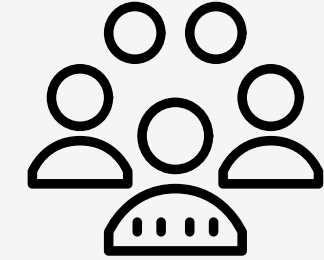


COMMISSION MEDICO-TECHNIQUE

Elle formule des propositions relatives aux priorités du service et aux actions à caractère pluridisciplinaire.

18 membres + 7 membres invités permanents

5 titulaires et 5 suppléants
« médecins du travail »
5 titulaires et 5 suppléants
« infirmières santé travail »
5 titulaires et 5 suppléants
« pôle technique »
3 titulaires et 3 suppléants
« assistantes médicales »



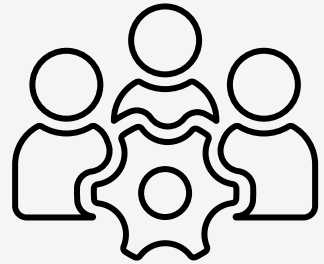
COMITE DE DIRECTION

Entités directionnelles dont les rôles sont de réfléchir autour de la vision stratégique définie par le CA et de définir des plans d'action.

11 membres

Direction générale, Direction opérationnelle, Direction administrative et financière, Direction des ressources humaines, Direction du système d'information, Direction développement projet, Médecin coordinateur, Responsable QSE, Responsables Métiers

Nos instances — ●●●



Les réflexions et travaux de la CMT en 2024

STRATEGIE SERVICE

Présentation du plan d'action du Docteur André DUBOIS (organisation du service)
Mise en place de la convention spécifique fonction territoriale et fonction hospitalière
Construction du projet de service 2025-2029

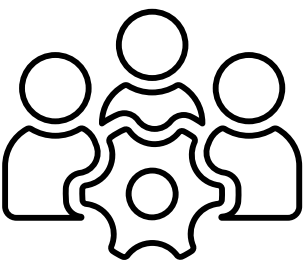
PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Finalisation de l'externalisation des dossiers médicaux
Nouvelle procédure de la répartition des effectifs
Réflexion sur le projet HUB visant une nouvelle organisation
Déploiements des nouvelles sensibilisations (Team Prev TMS et PDP)
Campagne de sensibilisation sur la vaccination antigrippale

AMELIORATION CONTINUE

Nouveau processus de la gestion des réclamations externes
Présentation des résultats du questionnaire satisfaction adhérent ainsi qu'une proposition d'un plan d'action.
Mise à jour ou création de procédures du service dans le cadre de la certification
Lancement d'une enquête de satisfaction auprès des salariés suivis
Mise en place des audits internes
Préparation de la certification qualité SPEC 2217 (audit prévu en 2025)

Nos instances



Les réflexions et travaux de la CMT en 2024

RESSOURCES HUMAINES

Nouvel organigramme (structuration du pôle opérationnel, nomination du directeur développement projets, médecin coordinateur et des référentes secrétaires médicales)

ADHERENTS

Mise à disposition du parcours et cycle de vie d’une entreprise adhérente sur le site internet

EVENEMENTS

Participation aux journées Santé Travail du 15 et 16 octobre 2024 sur le thème “évolution des pratiques”

Actions de promotion de l’offre socle de services à nos adhérents dans le cadre des rencontres Santé Travail de mars 2024

SYSTEME D’INFORMATION

Réflexion sur l’évolution de l’outil métier

GROUPES DE TRAVAIL

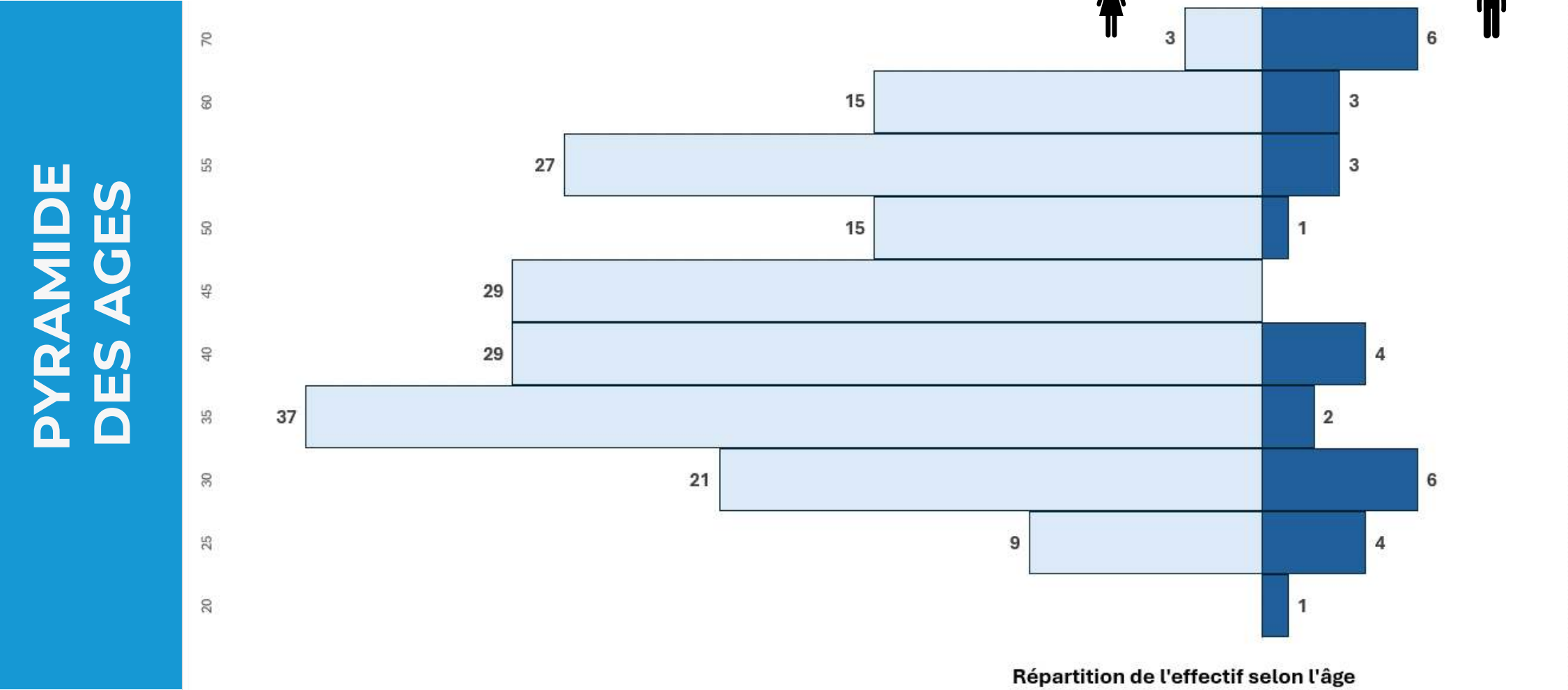
Fiches d’entreprise
Prévention RPS
Actions de formation & prévention
Apprentis
TEAMS PREV TMS
Communication

2 GROUPES PERMANENTS

Commission Stratégie du Système d’Information
Comité qualité

==> Bilan des travaux en décembre 2024

Ressources Humaines — ...



21.3 %	MEDECINS DU TRAVAIL
19 %	INFIRMIERES SANTE TRAVAIL
26.8 %	ASSISTANTS MEDICAUX

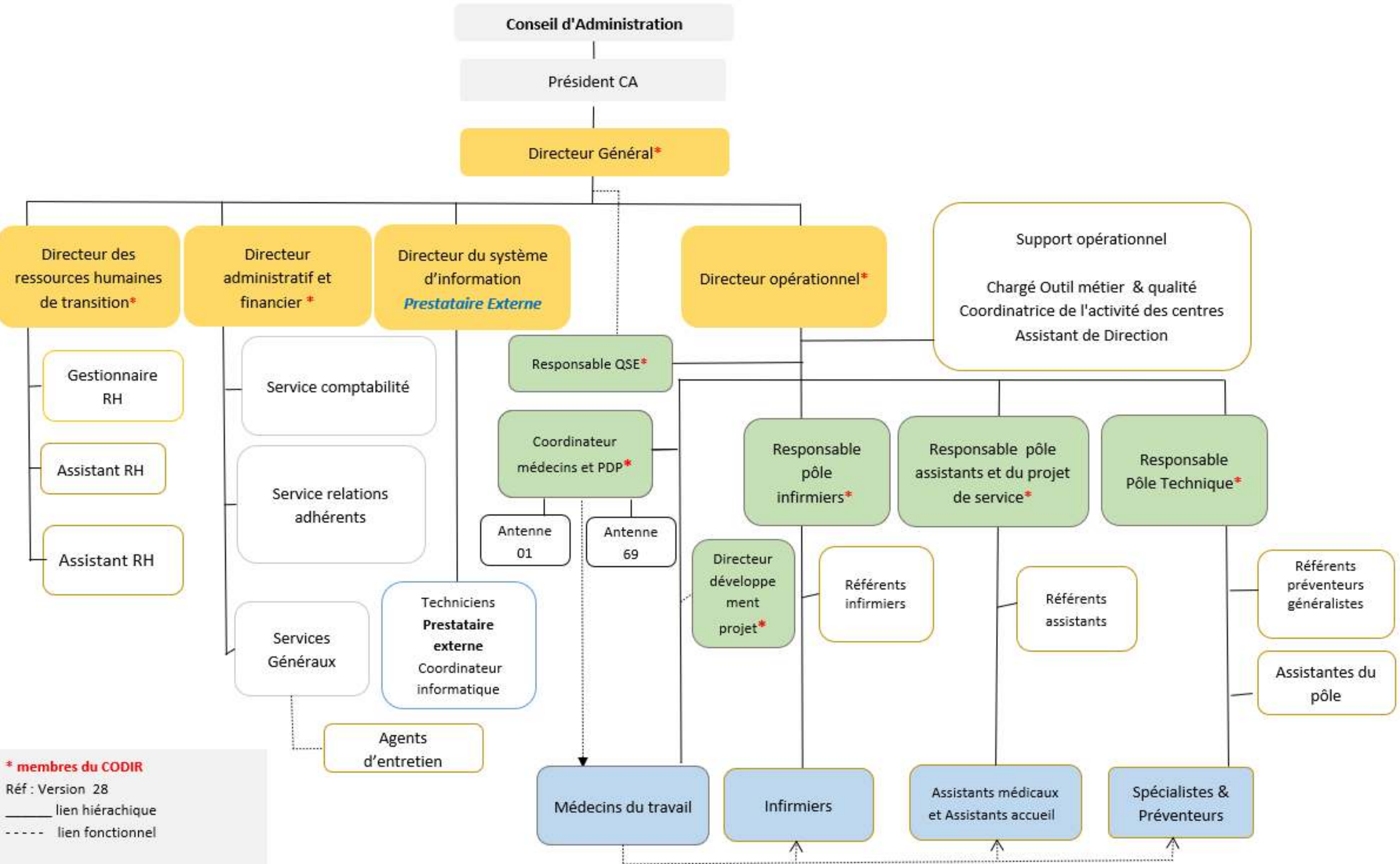
22.7 %	POLE TECHNIQUE
10.2 %	FONCTION SUPPORT
215 salariés	200.39 ETP

au 31/12/2024



Ressources Humaines

ORGANIGRAMME DU SERVICE AU 24 02 2025





Grille tarifaire 2025 — ●●●

Cotisations arrêtées en assemblée générale en décembre 2024



TARIF 1

Cotisation unique y compris
“nouveaux noms”, indépendants
et chefs d’entreprise

113.50



TARIF 2

Facturation
visites intérimaires

122



TARIF 3

Facturation surcoût
DATR CERN

252



TARIF 4

Prestations pour
fonction publique

132.50



TARIF 5

Absences visites
non excusées

90



TARIF 6

Droits d’entrée
(par salarié)

60

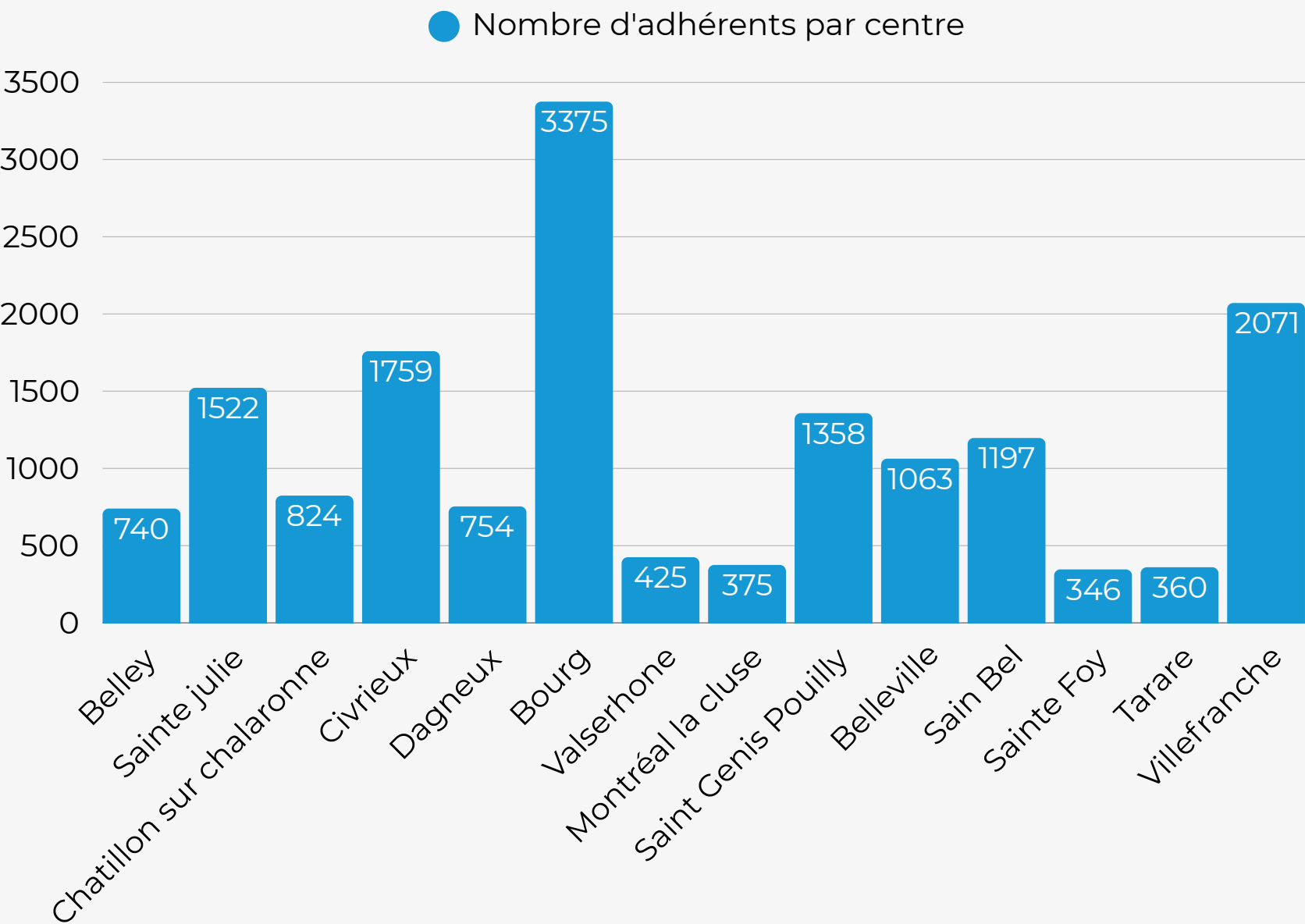
Nos adhérents

Suivi des adhérents



Nombre adhérents 16 169

représentant 13 742 entreprises
et 99 administrations publiques



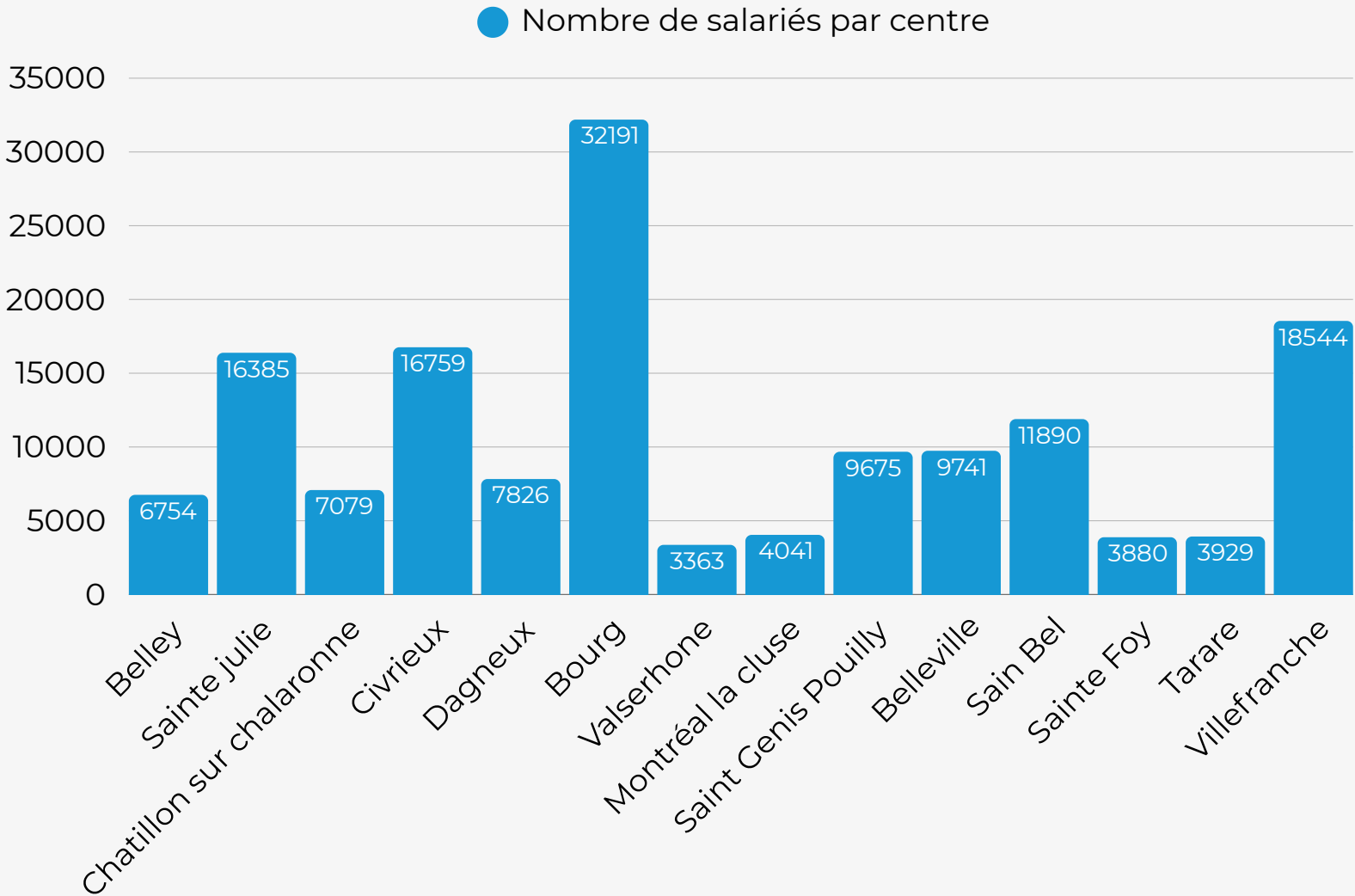
Taille des adhérents	Nombre d'adhérents
Inférieur à 10 salariés	13 063
De 11 à 49	2 564
De 50 à 299	519
Supérieur à 300	23

Nos adhérents

Suivi des salariés déclarés



Salariés déclarés	Dont agents de la fonction publique	Dont salariés des particuliers employeurs	Dont apprentis	Dont gérants non salariés	Intérimaires vus
152 057	1 952	291	2 744	9	4 942



Taille des adhérents	Nombre de salariés
Inférieur à 10 salariés	38 692
De 11 à 49	54 272
De 50 à 299	49 758
Supérieur à 300	9 335

Nos adhérents — ●●●

Suivi des mouvements des adhérents

1 114 entreprises
ont adhéré pour
4 139 salariés

1 021 entreprises
ont été radiées
pour **5 358** salariés

Principaux motifs des radiations

20%

Plus de
personnel

18%

Vente

16%

Cessation
d'activité

12%

Non paiement des
cotisations



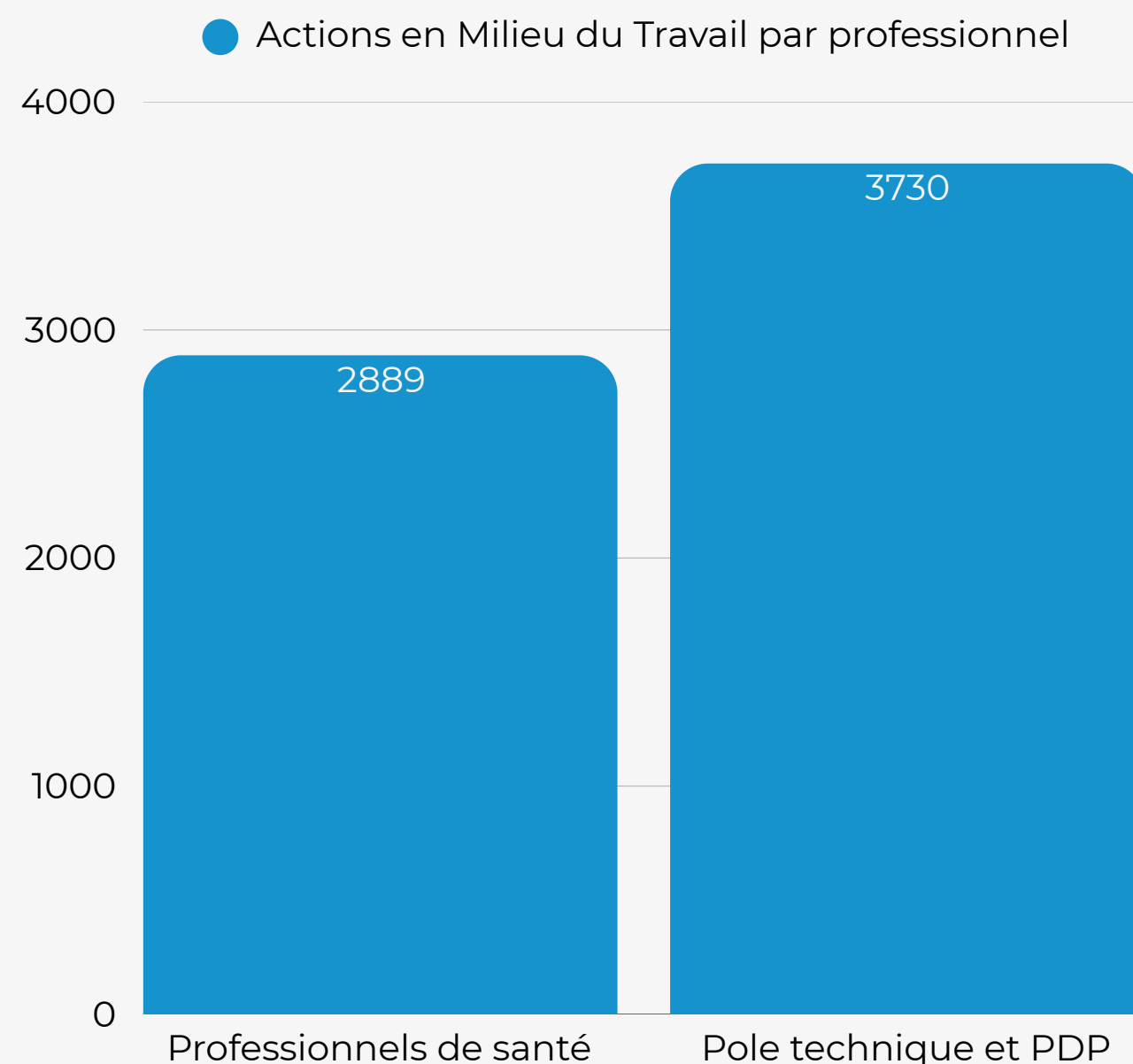
3 Etat de la réalisation de l'offre de services

- Prévention des risques professionnels
- Suivi de l'état de santé des salariés
- Prévention de la désinsertion professionnelle
- Offre spécifique (travailleurs indépendants et chefs d'entreprise)



Prévention des risques professionnels

Chiffres et indicateurs



Les **Actions en Milieu de Travail (AMT)** visent à améliorer la santé et la sécurité des travailleurs en entreprise.

Elles incluent l'**identification des risques professionnels, des conseils en prévention, des actions de sensibilisation, ainsi que des mesures d'accompagnement pour l'adaptation des postes de travail.**

Réalisées par nos **équipes pluridisciplinaires** (médecins, ergonomes, psychologues, infirmières, ...), ces interventions permettent d'**anticiper les risques, de réduire les accidents et d'améliorer les conditions de travail**, contribuant ainsi à la performance globale des entreprises.

6 619

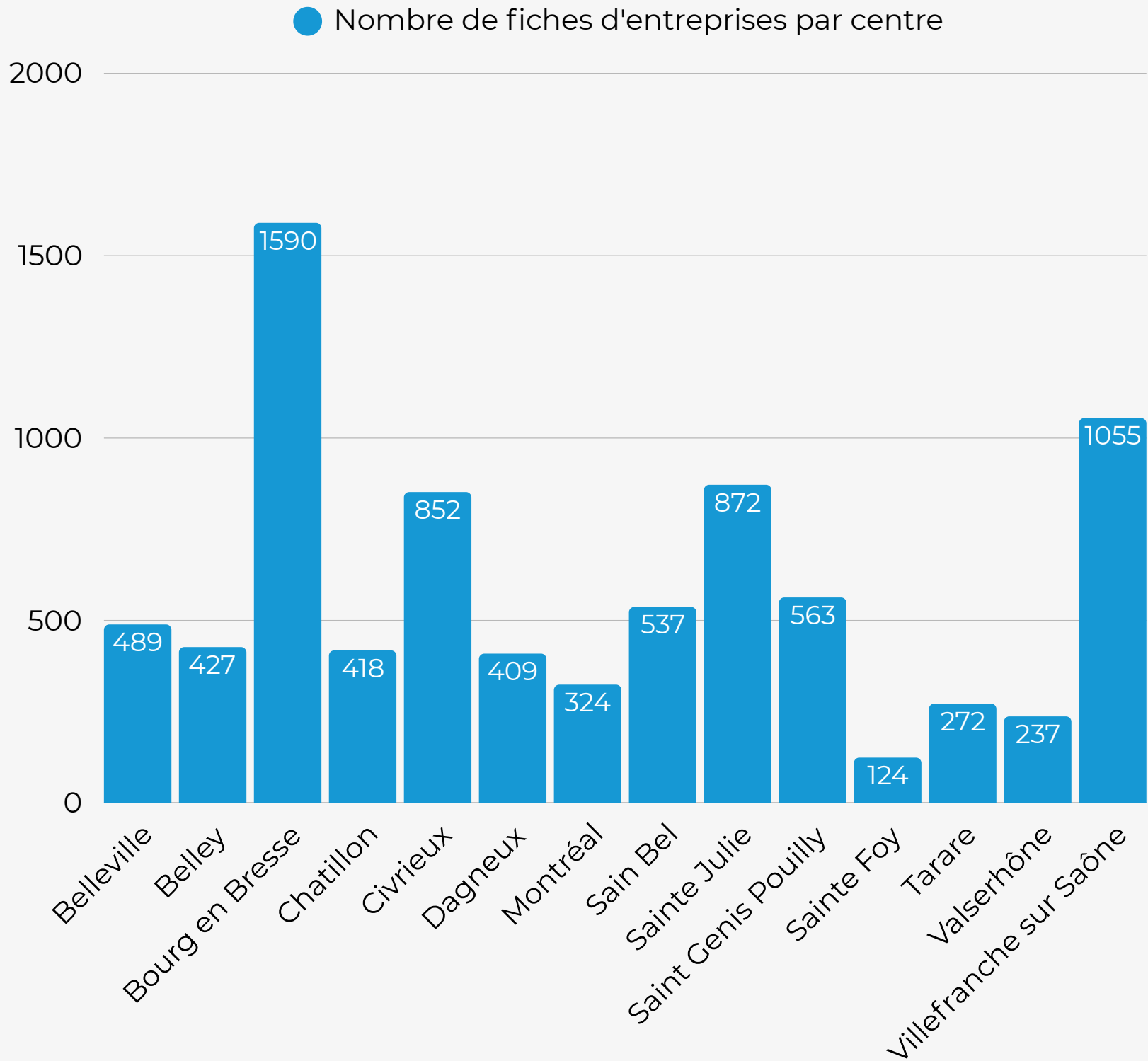
Actions en milieu du travail
(tous professionnels confondus)

3 508

entreprises
adhérentes
concernées

Prévention des risques professionnels

Fiches d'entreprises et Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)



8 169
Fiches d'entreprises
établies

51 %
Taux de couverture
global

5 165
Fiches d'entreprises
de - de 4 ans

32 %
Taux de couverture
moins de 4 ans

54
Accompagnements
au DUERP
(hors sensibilisations)

Prévention des risques professionnels — ●●●

Actions de prévention primaire et actions collectives

Actions de prévention primaire

Campagne d'information sur la vaccination antigrippale d'octobre à janvier 2025
Campagne d'information sur la nouvelle offre socle
Campagne d'information sur la canicule
Campagne d'information sur le radon
Campagne d'information sur la prévention des accidents du travail
Campagne d'affichage dans les salles d'attente - thématiques mensuelles prévention et santé (octobre rose, chutes de hauteur, journée nationale de l'audition, risque routier, RPS, ...).

Actions de prévention collectives (ateliers / sensibilisations /salon)

Sensibilisations (total de 611 adhérents soient 1050 participants sensibilisés)

- Travail sur écran
- Accompagnement DU-RPS
- Session d'échange aides à domicile et dirigeants
- Risque chimique : modules 1 et 2
- Prévention de la désinsertion professionnelle
- TMS : Team Prev
- Action de formation et Prévention
- Apprentis

Salon Préventica à Lyon - 8 au 10 octobre 2024

Réunion départementale sur le maintien en emploi - 6 juin 2024

Intervention Cellule PDP - Réunion Medef sur l'absentéisme - juin 2024

Participation animation webinaires régionaux Présanse ARA toute l'année

au 31/12/2024

Suivi de l'état de santé des salariés — ●●●

Chiffres et indicateurs

Suivi individuel des salariés et typologies des visites



64.8 %



7.8 %



27.4 %



MEDECINS

41 784 visites



INFIRMIERS

31 610 visites

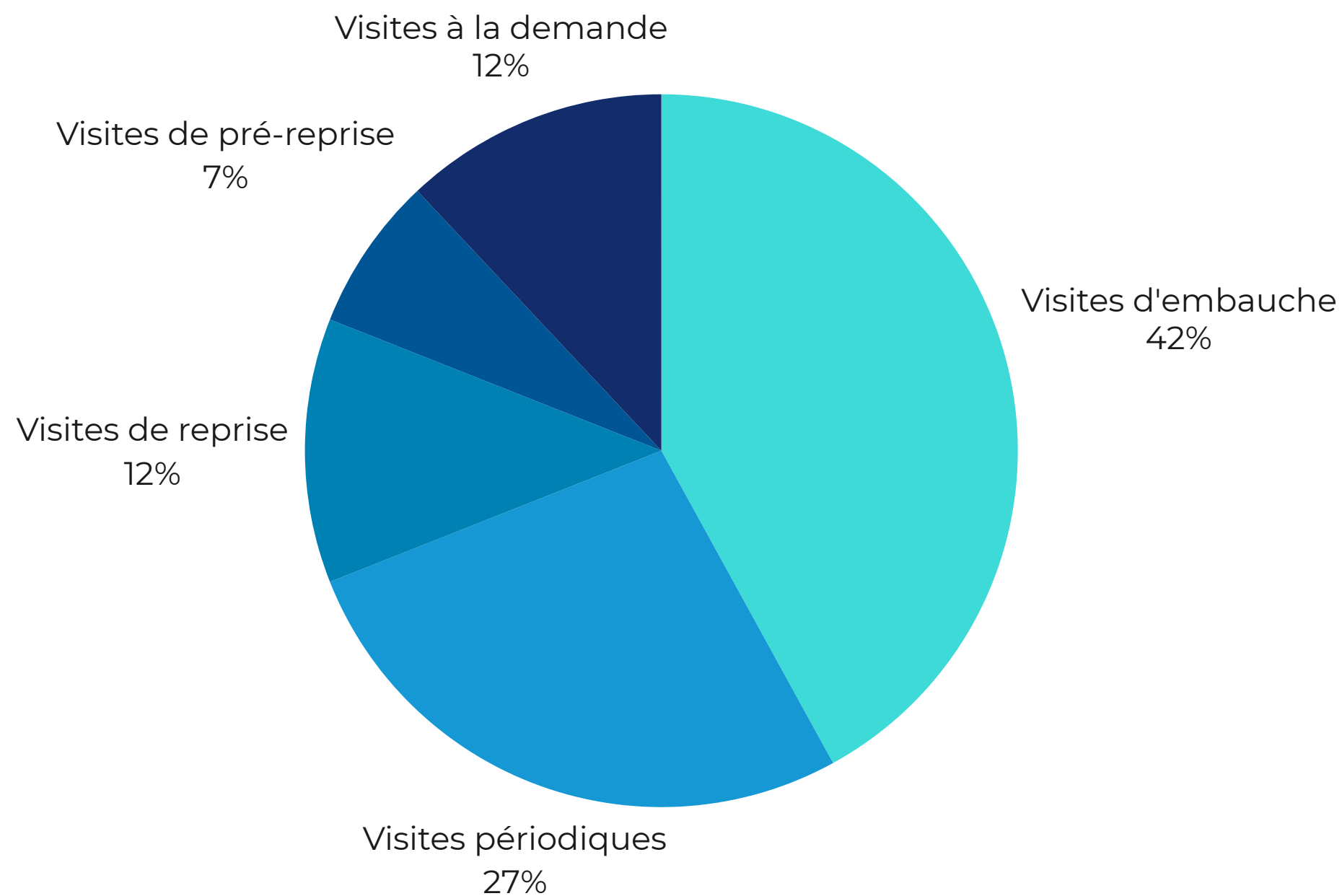


DONT EN
TELECONSULTATION

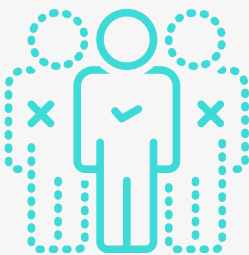
3 227 visites

SI : Suivi Individuel Simple
SIA : Suivi Individuel Adapté
SIR : Suivi Individuel Renforcé
DATR : Directement Affectée à des Travaux sous Rayonnement

Suivi de l'état de santé des salariés



88 904 convocations envoyées pour **73 394 visites** réalisées



6.1 % d'absentéisme



12 840 salariés en retard de visites soit **8.4 %**



Retard SIR	7 080
Retard SI	4 754
Retard SIA	1 006

Suivi de l'état de santé des salariés — ●●●

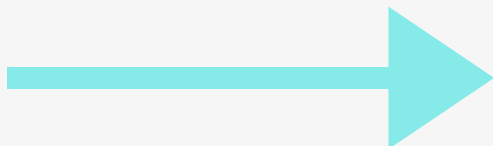
Conclusions du suivi individuel de l'état de santé des salariés

Les examens complémentaires

88 358



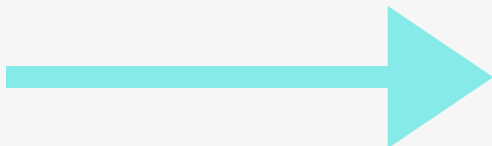
Examen de la vision



46 624



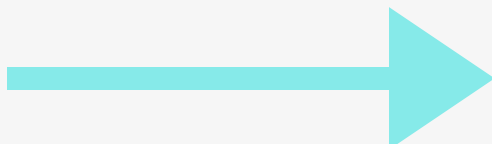
Bandelette urinaire



4 498



Audiométrie



37 236



1 657 avis d'inaptitude

soit 4 % des visites médicales



14 602 conseils d'aménagement de poste

proposés par les médecins du travail (annexe 4)
soit **34.9 %** des visites médicales



1 666

accompagnements
ACTIS

**Permanences des assistantes sociales
ACTIS dans tous nos centres**



893 salariés suivis

Dont **240 salariés pris en charge
par la cellule PDP**

674 nouveaux salariés

Prévention de la désinsertion professionnelle — ●●●

Composition et missions de la Cellule PDP



Sa composition

- Coordinatrice
- Référents d'antenne
- Chargées de missions
- Médecins du travail
- Infirmières diplômées en Santé au Travail
- Ergonomes
- Psychologues du travail
- Assistantes sociales

Ses missions

- Proposer des actions de sensibilisation
- Identifier les situations individuelles
- Proposer, en lien avec l'employeur et le travailleur, les mesures individuelles prévues à l'article L. 4624-3
- Participer à l'accompagnement du travailleur éligible au bénéfice des actions de prévention de la désinsertion professionnelle prévues à l'article L. 323-3-1 du code de la sécurité sociale (essais encadrés, CRP)
- Procéder à l'information prévue à l'article L. 4622-2-1 du code du travail (CPAM/CARSAT)



Prévention de la désinsertion professionnelle ——— ●●●

Chiffres et indicateurs de la cellule PDP

SESSIONS COLLECTIVES
REALISEES



8

474



DEMANDES
D'ACCOMPAGNEMENT

DOSSIERS CLOTURES



216

73 %



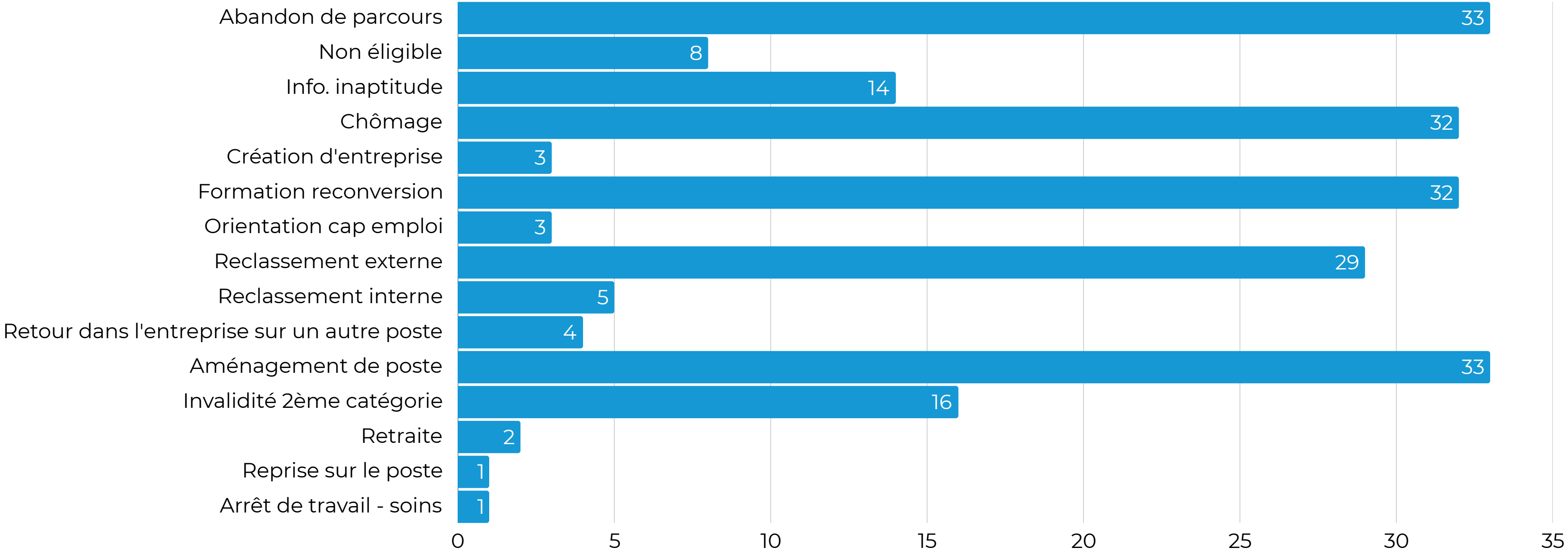
ISSUES POSITIVES

Dont 5 sessions en intra-entreprises	Sessions d'information PDP	Sessions d'information inaptitude
Nombre de sessions	3	2
Nombre d'entreprises adhérentes sensibilisées	23	6
Nombre de participants	34	6



Prévention de la désinsertion professionnelle — ●●●

Motifs d'accompagnement des salariés



Offre spécifique (travailleurs indépendants et chefs d'entreprise)



Offre socle volet 1

**La prévention des
risques professionnels**

Offre socle volet 2

**Le suivi individuel
de l'état de santé**

Offre socle volet 3

**La prévention de la
désinsertion
professionnelle**



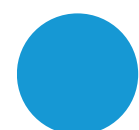
**Amarok
e-Santé**

Mise à disposition d'un
outil d'évaluation rapide
de l'équilibre de la santé
globale (questionnaire en
ligne)

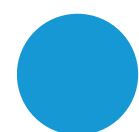


4

Etat de la réalisation du projet de service



Bilan projet de service 2019-2024



Projet de service 2025-2029



Bilan projet de service 2019-2024



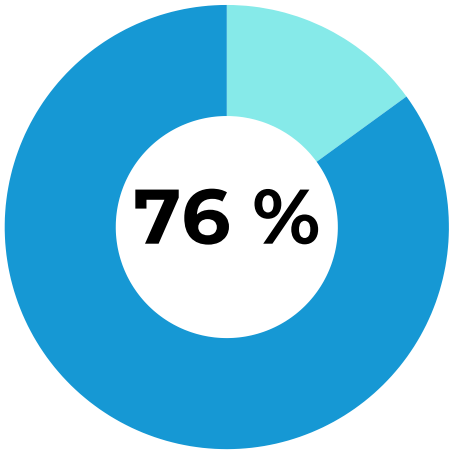
Objectif général	Taux d'avancement
1 - Adapter le suivi individuel en fonction des risques et de l'état de santé des salariés	77 %
2 - Sensibiliser et responsabiliser les adhérents à l'évaluation de leurs risques professionnels	65 %
3 - Favoriser le maintien en emploi	80 %
4 - Diagnostiquer l'ensemble des risques professionnels pour les adhérents du service	80 %
5 - Faire évoluer les modalités d'intervention relatives à l'évaluation du risque chimique	80 %
6 - Accompagner les entreprises sur la prévention des risques professionnels	87 %
7 - Informatiser le Dossier Médical Santé Travail	80 %
8 - Définir la nouvelle organisation du service et les lignes de management	100 %

Bilan projet de service 2019-2024



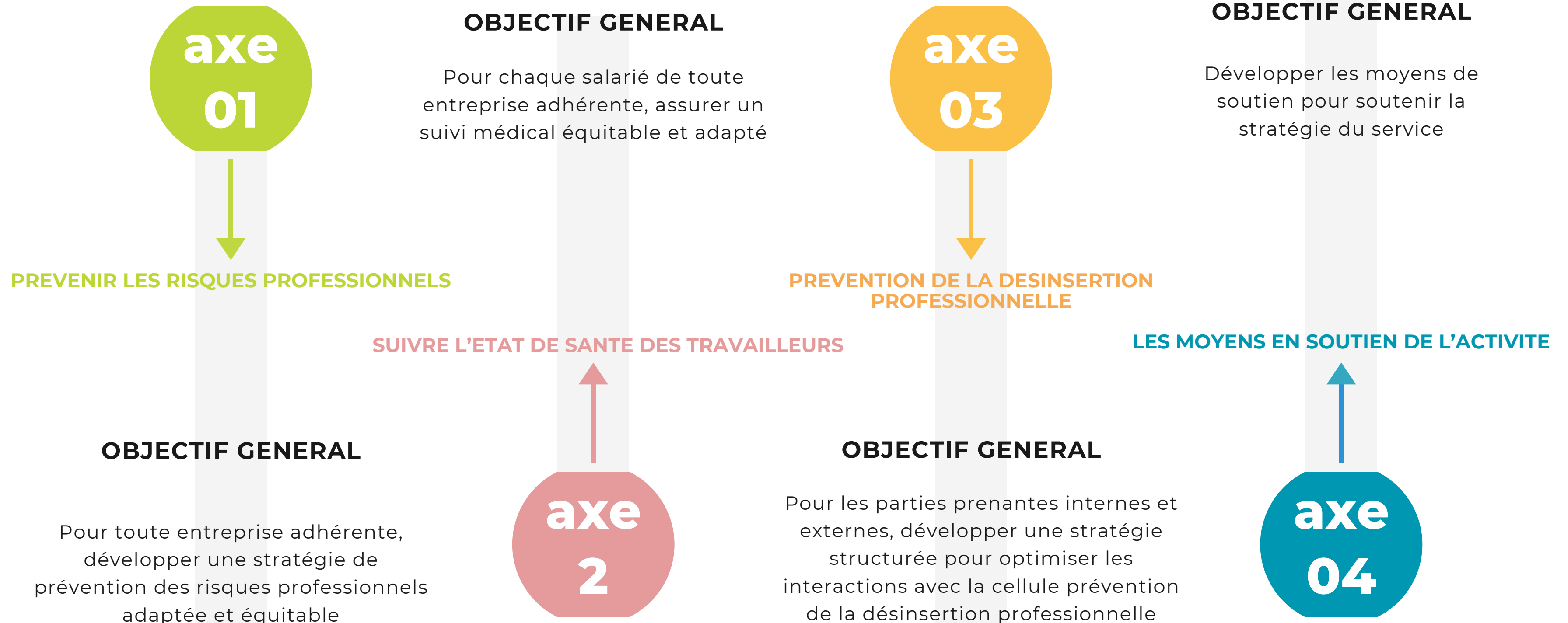
Objectif général	Taux d'avancement
9 - Structurer la communication interne et externe	80 %
10 - Optimiser le système d'informations	80 %
11 - Développer la politique ressources humaines	80 %
12 - Mettre en œuvre la démarche de progrès en vue d'obtenir le label de la profession	80 %

Taux d'avancement global du projet



Projet de service 2025-2029

Validé par la CMT et approuvé à l'unanimité par le CA le 12/12/2024



Feuille de route 2025



AXE 1 PREVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS

OBJECTIF GENERAL

Pour toute entreprise adhérente, développer une stratégie de prévention des risques professionnels adaptée et équitable

OBJECTIF 1

Pour que chaque entreprise adhérente bénéficie d'une action primaire tous les 4 ans, définir et déployer une nouvelle organisation



CIBLES

Entreprises adhérentes
Ensemble des équipes de PRESTA



AXE 1 PREVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS

OBJECTIF GENERAL

Pour toute entreprise adhérente, développer une stratégie de prévention des risques professionnels adaptée et équitable

OBJECTIF 2

Augmenter de 20 % le nombre de fiches d'entreprise créées et mise à jour chaque année afin d'atteindre d'ici 5 ans un total de 95 % des fiches d'entreprise conformément aux exigences réglementaires



CIBLES

Entreprises adhérentes
Ensemble des équipes de PRESTA

Action 2025

Action 2025

LIBELLE DE L'ACTION	RESULTATS	INDICATEURS
Redéfinir les moyens de préventeurs et leur fonctionnement	Equité des ressources au sein des équipes	Suivi des ETP par équipe
Mettre en place des réunions d'équipe	Meilleure coordination Suivi des priorisations du secteur	Nombre de réunions par équipe/au minima attendu
Catégoriser les actions de l'offre de socle par niveau de prévention	Augmenter les actions primaires	Nombre d'actions sur les 3 niveaux : primaire, secondaire et tertiaire
Réaliser un état des lieux des actions en milieu de travail par entreprise et définir la stratégie	1 action tous les 4 ans pour chaque entreprise	Nombre d'entreprises n'ayant pas bénéficié d'une action primaire (4 ans)
Redéfinir le processus complet de saisie l'action en milieu de travail	Traçabilité de toute action Un socle de saisie harmonisé et simplifié	Nombre d'entreprises n'ayant pas bénéficié d'une action primaire (4 ans)

Action 2025

Action 2025

Action 2025

LIBELLE DE L'ACTION	RESULTATS	INDICATEURS
Définir et mettre en place un dispositif permettant d'actualiser les mises à jour des fiches d'entreprise (FE)	1 FE tous les 4 pour chaque entreprise	Nombre d'entreprises n'ayant pas bénéficié de la mise à jour ou de la création de la FE
Définir et mettre en place un dispositif permettant de gérer les primo-adhérents	Réalisation de la FE dans l'année de l'adhésion	Nombre d'entreprises n'ayant pas bénéficié de la mise à jour ou de la création de la FE
Définir et mettre en place un dispositif permettant de récupérer le retard sur les FE initiales	Répondre aux obligations réglementaires	Nombre d'entreprises n'ayant pas bénéficié de la mise à jour ou de la création de la FE
Analyser les fonctionnalités du nouvel outil métier permettant une simplification de la réalisation des FE	Augmentation de la présence sur le terrain Diminution du temps de rédaction	Nombre d'AMT pour FE par préventeur Suivi du temps de saisie des FE
Définir une liste de FE à réaliser par équipe et suivre son pilotage	Autonomie du préventeur sur la gestion du secteur	Nombre de FE réalisées / listing



AXE 1

PREVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS

OBJECTIF GENERAL

Pour toute entreprise adhérente, développer une stratégie de prévention des risques professionnels adaptée et équitable

OBJECTIF 3

Développer et mettre en œuvre au minima 2 programmes de prévention ciblés sur des enjeux prioritaires chaque année, en plus des actions des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM)



CIBLES

Entreprises adhérentes
Ensemble des équipes de PRESTA
Partenaires externes

LIBELLE DE L'ACTION

RESULTATS

INDICATEURS

Action 2025

Déterminer les risques prioritaires en vue de la signature du CPOM

Signature au minima de 2 CPOM

Nombre de CPOM signés
Suivi du plan d'action annuellement

Suivre et réviser le diagnostic territorial externe et interne

Présentation du diagnostic territorial externe et interne annuellement

Données du diagnostic

Identifier les typologies d'inaptitudes

Présentation du diagnostic territorial externe et interne annuellement

Données du diagnostic

Action 2025

Constituer un groupe de travail par programme

Constitution de 2 groupes de travail chaque année

Suivi du taux de participation

Action 2025

Mettre en œuvre les 2 programmes de prévention ciblés (dont à minima une action de prévention primaire)

Mise à disposition des adhérents de 2 programmes

Nombre de programme / à la prévision
Nombre de salariés ayant bénéficié des programmes



AXE 2

SUIVRE L'ETAT DE SANTE DES TRAVAILLEURS

OBJECTIF GENERAL

Pour chaque salarié de toute entreprise adhérente, assurer un suivi médical équitable et adapté

OBJECTIF 4

Pour assurer le suivi individuel de chaque salarié et répondre aux évolutions de la démographie médicale, définir et déployer de nouveaux fonctionnements



CIBLES

Les salariés suivis
L'ensemble des équipes
Equipe en test fin 2024 en ETP : 1 médecin + 2 IDEST + 2 assistantes pour 7 500 salariés suivis

LIBELLE DE L'ACTION

RESULTATS

INDICATEURS

Action 2025

Déterminer les équipes cibles, l'effectif attribué et les objectifs d'activité

Effectif théorique attribué permettant d'assurer le suivi de chaque salarié

Suivi du % de diminution du retard / par type de catégories de salariés
Nombre de salariés non vus / à l'offre socle

Identifier les centres ayant un volume d'effectifs et les locaux adaptés permettant d'intégrer les équipes cibles

Tenir compte de l'effectif global par centre et de la disponibilité des bureaux

Nombre d'équipes pilotes par rapport au nombre d'équipes globales

Démarrer et suivre le déploiement des équipes cibles dans les centres prioritaires

À 1 an : Tous les centres prioritaires sont dotés de l'équipe cible

Nombre d'équipes pilotes en place par rapport aux prévisions

Étendre le déploiement des équipes cibles aux centres suivants tout assurant un accompagnement

À 5 ans : Tous les centres disposent de l'organisation cible

Nombre d'équipes en place par an par rapport à la cible

Action 2025

Analyser toute proposition sur de nouvelles solutions, en apportant des idées novatrices et pertinentes, et en effectuant une analyse approfondie de chaque solution proposée pour en évaluer la faisabilité, les impacts et les bénéfices potentiels

Réduction du retard sur les visites
Réponse à nos obligations

Nombre de nouvelles organisations proposées
Nombre de solutions mises en œuvre



AXE 2

SUIVRE L'ETAT DE SANTE DES TRAVAILLEURS

OBJECTIF GENERAL

Pour chaque salarié de toute entreprise adhérente, assurer un suivi médical équitable et adapté



AXE 2

SUIVRE L'ETAT DE SANTE DES TRAVAILLEURS

OBJECTIF GENERAL

Pour chaque salarié de toute entreprise adhérente, assurer un suivi médical équitable et adapté

OBJECTIF 5

D'ici 5 ans, renforcer le rôle IDEST en augmentant progressivement la délégation pour atteindre le niveau attendu de la réglementation



CIBLES

Chaque équipe médicale

OBJECTIF 6

Construire et développer un réseau de partenaires stratégiques (prévention en lien avec la promotion de la santé) d'ici 5 ans afin d'améliorer la qualité du suivi de tous les salariés en sélectionnant 2 partenariats par an et en organisant une initiative par an à minima



CIBLES

L'ensemble des équipes
Les différents partenaires

LIBELLE DE L'ACTION



RESULTATS



INDICATEURS



Réaliser un état des lieux des délégations

Identifier et définir les délégations prioritaires

Déployer un programme de formation continue pour chaque infirmier et en assurer le suivi

Formaliser les nouvelles délégations en ajustant les protocoles de délégation

Implémenter la délégation attendue progressivement avec chaque équipe et la suivre

Réduire le retard sur les visites

Répondre à nos obligations

Prévenir la démographie médicale

Cartographie et suivi des délégations par équipe

Analyse de la typologie des visites, des secteurs d'activité et des risques

Suivi du plan de formation

Nombre de protocoles signés
Evolution de la cartographie des délégations

Etat des délégations par équipe

LIBELLE DE L'ACTION



RESULTATS



INDICATEURS



Identifier et cartographier les partenaires clés en matière de prévention et de santé au travail

Définir le processus et développer des protocoles de communication et/ou conventions entre les partenaires et PRESTA

Faciliter l'accès aux partenariats pour les salariés de PRESTA

Promouvoir des actions de sensibilisation et d'information conjointes

Au minima 2 partenariats par an

Une initiative par an

La mise à disposition d'un support à destination des équipes

Nombre de partenariats signés

Nombre d'initiatives mises en place

Enquête de satisfaction



AXE 3

PREVENTION DE LA DESINSERTION
PROFESSIONNELLE

OBJECTIF GENERAL

Pour les parties prenantes
internes et externes,
développer une stratégie
structurée pour optimiser
les interactions avec la
cellule PDP



AXE 3

PREVENTION DE LA DESINSERTION
PROFESSIONNELLE

OBJECTIF GENERAL

Pour les parties prenantes
internes et externes,
développer une stratégie
structurée pour optimiser
les interactions avec la
cellule PDP

OBJECTIF 7

Formaliser l'organisation de la PDP afin d'assurer
une compréhension claire du processus par les
professionnels de PRESTA
et les parties prenantes externes



CIBLES

L'ensemble des équipes et
des parties prenantes
Les membres de la cellule
PDP

OBJECTIF 8

D'ici 5 ans, établir et formaliser les conventions de
partenariat avec tous les acteurs externes
garantissant les ressources pour assurer un
fonctionnement optimal de la cellule PDP



CIBLES

L'ensemble des équipes
Cellule PDP
Les partenaires

LIBELLE DE L'ACTION	RESULTATS	INDICATEURS
Action 2025 → Clarifier l'organisation de la cellule PDP en termes de ressources et de processus	Connaissance précise de la composition de la cellule, du rôle de chacun et des différentes étapes d'intervention	L'exigence SPEC 2217
Etablir une méthodologie de fonctionnement et de communication entre la cellule PDP, les équipes et les parties prenantes	En cohérence avec le plan de communication du service Clarification du périmètre de la cellule et des équipes	Nombre de communications réalisées Mesure de la satisfaction
Mettre en place un outil de pilotage permettant de suivre les actions de la cellule	Avoir un outil simple, adapté et performant	L'exigence SPEC 2217
Tracer les actions PDP réalisées par toutes les équipes	Traçabilité de toutes les actions PDP	Nombre d'actions PDP réalisées/nombre d'actions globales par équipe

LIBELLE DE L'ACTION	RESULTATS	INDICATEURS
Action 2025 → Identifier et cartographier les partenaires clés en lien avec la PDP	A minima 2 partenaires par an et par antenne Une initiative par an	Cartographie de l'ensemble des partenaires
Faire signer les conventions entre PRESTA et les partenaires		Nombre de signatures/cartographie des partenaires
Promouvoir des actions conjointes		Nombre d'actions /nombre de signatures
Promouvoir des actions de communication au sein des équipes		Nombre de communications/nombre d'équipes



AXE 4

LES MOYENS EN SOUTIEN DE L'ACTIVITE

OBJECTIF GENERAL

Développer les moyens de soutien pour soutenir la stratégie du service

OBJECTIF 9

Mettre en œuvre les principes du management de projet en s'appuyant sur la norme ISO 21500



CIBLES

Parties prenantes internes et externes

LIBELLE DE L'ACTION



RESULTATS



INDICATEURS



Action 2025

Définir les priorités du plan d'action du projet de service et les groupes de travail associés chaque année

Priorités définies sur le nouvel outil de la gestion documentaire AGEVAL

Nombre d'actions prioritaires/Nombre d'objectifs

Action 2025

Déterminer les pilotes et les membres du groupe de travail

Un pilote à chaque objectif
Création d'un groupe de travail si nécessaire

Nombre de pilotes désignés/
Nbre d'objectifs
Nombre de participants par groupe de travail

Former les pilotes du projet de service et le comité direction (CODIR)

Pilote et membres du utilisant la même méthode de gestion de projet

Nombre de pilotes et membres de CODIR formés

Suivre le plan d'action du projet de service

Photographie annuel du plan d'action

Taux d'avancement du projet de service

Communiquer l'avancement du projet de service

Projet de Service connu de tous

Nombre de non-conformités sur l'exigence SPEC 2217 page 14 chapitre 5.2.2.2



AXE 4

LES MOYENS EN SOUTIEN DE L'ACTIVITE

OBJECTIF GENERAL

Développer les moyens de soutien pour soutenir la stratégie du service

OBJECTIF 10

D'ici 1 an , clarifier et s'appropriier les différentes offres de services ainsi que leurs modalités de gestion et d'ici 2026, définir si besoin l'offre complémentaire



CIBLES

Parties prenantes internes et externes

LIBELLE DE L'ACTION



RESULTATS



INDICATEURS



Action 2025

Réaliser un diagnostic de nos offres

Etat des lieux chiffré

Nombre d'offres communiquées

Action 2025

Comparer nos offres avec celles de Présanse

Enregistrement des écarts

Nombre d'écarts

Définir et élaborer nos offres : socle/spécifique/complémentaires

Catalogue de l'offre socle et spécifique

Nombre d'offres disponibles sur le catalogue

Communiquer l'offre socle et spécifique à l'ensemble des parties prenantes

Connaissance des offres par tous y compris sur le site internet

Nombre de non-conformités sur l'exigence SPEC 2217 page 16 chapitre 5.4.1

Si besoin, déployer et communiquer l'offre complémentaire

Catalogue de l'offre complémentaire
Mode de facturation

Bilan de la facturation par prestation



AXE 4

LES MOYENS EN SOUTIEN DE L'ACTIVITE

OBJECTIF GENERAL

Développer les moyens de soutien pour soutenir la stratégie du service

OBJECTIF 11

Poursuivre la dynamique de l'amélioration continue pour améliorer l'ensemble des processus

CIBLES

Parties prenantes internes et externes

LIBELLE DE L'ACTION



RESULTATS



INDICATEURS



Action 2025

Réaliser des audits internes, croisés et blancs

Rapports d'audit

Réduction des non-conformités

Action 2025

Obtenir la certification SPEC 2217

Niveau 1
Niveau 3

Niveau de certification attendu

Construire et partager les tableaux de bord conforme à la SPEC 2217

Mise à disposition des équipes et des pilotes des indicateurs

La totalité des indicateurs de la SPEC 2217

Suivre des indicateurs et du plan d'action

Pilotage des processus et suivi du plan d'actions

Nombre de revues de processus réalisées en CODIR

Suivre le processus des dysfonctionnements internes et des réclamations des parties prenantes

Conformité des délais de traitements
Réponse personnalisée
Suivi du plan d'action

Indicateurs de la SPEC 2217

Action 2025

Accompagner les collaborateurs à la démarche qualité

Edito / réunions centres / métier / café team's...

Nombre de communications réalisées/nombre communications globales

Action 2025

Mesurer la satisfaction du service rendu

Résultats des enquêtes de satisfaction

Indicateurs de la SPEC 2217

Mettre en place une revue de Direction

Evaluation de l'efficacité du système de management de la qualité

Compte rendu de la revue de Direction



AXE 4

LES MOYENS EN SOUTIEN DE L'ACTIVITE

OBJECTIF GENERAL

Développer les moyens de soutien pour soutenir la stratégie du service

OBJECTIF 12

Initier le déploiement d'un système de management intégré QSE (Qualité/Sécurité/Environnement)

CIBLES

Direction
Responsable QSE
L'ensemble des parties prenantes

LIBELLE DE L'ACTION



RESULTATS



INDICATEURS



Action 2025

Réaliser un état des lieux sur chaque domaine

Cartographie de chaque domaine

3 cartographies

Définir le référentiel de certification

Choix du référentiel ou des référentiels

Exigences du ou des référentiels sélectionnés

Rédiger la politique QSE

Connaissance de la politique QSE par les parties prenantes

Politique QSE

Action 2025

Initier les actions prioritaires dans chaque domaine

Plan d'actions sur l'outil de la gestion documentaire AGEVAL

Suivi du plan d'actions annuel par domaine



AXE 4
LES MOYENS EN SOUTIEN DE L'ACTIVITE

OBJECTIF GENERAL

Développer les moyens de soutien pour soutenir la stratégie du service

OBJECTIF 13

D'ici fin 2025, définir les moyens de transformation digitale adaptés à chaque processus en veillant à la cohérence des besoins et en assurant le déploiement progressif sur les 4 années suivantes



CIBLES

L'ensemble du personnel

LIBELLE DE L'ACTION

RESULTATS

INDICATEURS

Action 2025

Se mettre en conformité en termes de RGPD

Procédure RGPD

Nombre de non-conformités sur l'exigence SPEC 2217 page 13 chapitre 5.1

Action 2025

Déployer une gouvernance de sécurité

PSSI (La Politique de Sécurité du Système d'Information)

Suivi des actions de la PSSI

Action 2025

Améliorer l'accueil téléphonique vis-à-vis de nos parties prenantes

Un numéro unique

Analyse des appels
Enquête de satisfaction

Action 2025

Analyser les besoins de transformation digitale pour l'ensemble des processus

Un rapport par processus

Analyse des besoins par processus

Déployer les nouveaux outils

Avoir un outil simple, adapté et performant par processus

Nombre de déploiements réalisés/analyse des besoins



AXE 4
LES MOYENS EN SOUTIEN DE L'ACTIVITE

OBJECTIF GENERAL

Développer les moyens de soutien pour soutenir la stratégie du service

OBJECTIF 14

Adapter les moyens humains et développer les compétences nécessaires pour atteindre les objectifs du service, tout en renforçant la satisfaction des équipes



CIBLES

L'ensemble du personnel

LIBELLE DE L'ACTION

RESULTATS

INDICATEURS

Evaluer en continu la charge le travail réel et le travail prescrit

Analyse comparative entre travail réel et prescrit

Nombre d'audits réalisés

Mettre en place une GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels)

Cartographie des emplois et des compétences

Disponibilité de la cartographie

Mettre en place les entretiens annuels d'évaluation avec les objectifs définis dans le projet de service

Grille entretien mise à disposition des managers
Entretiens annuels réalisés

Nombre d'entretiens annuels réalisés / Effectif global

Développer la communication interne et la marque employeur / expérience collaborateur

Attractivité du service

Nombre de communications réalisées / plan de communication

Accompagner les équipes au changement

Plan d'action à chaque changement

Nombre de plans d'action

Mettre en place un baromètre social

Fournir une vue d'ensemble de la santé de l'entreprise

Taux d'avancement du baromètre social



AXE 4 LES MOYENS EN SOUTIEN DE L'ACTIVITE

OBJECTIF GENERAL

Développer les moyens de soutien pour soutenir la stratégie du service

OBJECTIF 15

D'ici fin 2025, élaborer et valider un plan de communication quinquennal visant à accroître la visibilité de nos services auprès des parties prenantes internes et externes

CIBLES

Parties prenantes internes et externes

LIBELLE DE L'ACTION



RESULTATS



INDICATEURS



Action 2025 → Déterminer l'organisation du pôle de communication

Chaque année, définir un plan de communication

Mettre en œuvre le plan de communication

Diffuser le plan de communication

Formalisation du plan de communication

Organisation définie

Plan de communication validé

Suivi des actions du plan de communication

Plan de communication connu de tous



AXE 4 LES MOYENS EN SOUTIEN DE L'ACTIVITE

OBJECTIF GENERAL

Développer les moyens de soutien pour soutenir la stratégie du service

OBJECTIF 16

Élaborer une politique immobilière adaptée aux organisations futures et aux services proposés



CIBLES

Parties prenantes internes et externes
Salariés PRESTA
Adhérents (employeurs/salariés)

LIBELLE DE L'ACTION



RESULTATS



INDICATEURS



Action 2025 →

Evaluer les besoins immobiliers sur l'ensemble du territoire

Cartographie des centres actuels
Projections futures

Nombre d'études réalisées

Développer de nouveaux concepts pour honorer nos prestations

Mettre en place un lieu dédié à la prévention : "village de la prévention"

Nombre de centres ouverts/Nombre d'études

OBJECTIF 17

Mettre en place des prestations de relation adhérents



CIBLES

Toutes les entreprises adhérentes
Entreprises ciblées par l'action

LIBELLE DE L'ACTION



RESULTATS



INDICATEURS



Action 2025 →

Chaque année, développer à minima une action à destination des entreprises adhérentes sur le volet administratif

Améliorer la relation avec les entreprises adhérentes

Nombre d'actions réalisées et nombre d'adhérents sensibilisés

Action 2025 →

Chaque année, mettre en place une action pour une activité ciblée en cohérence avec le plan de communication

Les agences de travail temporaire
Les cabinets comptables, ...

Nombre d'actions réalisées
Nombre d'adhérents sensibilisés

5

Etat des engagements & partenaires institutionnels

- CPOM 2025
- Conventions avec des partenaires
- Participation au PRST4
- Participation au réseau PRESANSE ARA



CPOM 2025

Conventions avec des partenaires

CPOM 2025 : 2 fiches actions

Thématiques retenues :

- **Prévention de la désinsertion professionnelle**
- **Troubles musculo-squelettiques**

Signature tripartite (DREETS - CARSAT - PRESTA AIN & BEAUJOLAIS)
en 2025

Conventions avec des partenaires

**Convention
partenaire 1**

CIBC AIN ET RHONE
2023-2027

**Convention
partenaire 2**

MIFE DE L'AIN
2024-2027



Participation au PRST4 — ●●●

Participation au réseau PRESANSE ARA — ●●●



Participation aux groupes de travail :
RPS et aide à domicile



Participation aux commissions régionales :
Ressources Humaines, Système d'information, Communication, Qualité, PDP.

Animation Webinaires régionaux ARA

- L'ergonomie dans la création et la modification des situations de travail - Décembre 2024
- Cancer et travail : organiser l'absence et le retour du salarié - Octobre 2024
- Activité physique en entreprise : comment la développer - juillet 2024
- Sommeil, alimentation et horaires atypiques : impacts sur la santé et recommandations - juin 2024

6

Démarche qualité & Certification

- Satisfaction des bénéficiaires
(adhérents et salariés)
- Avancement de la certification



Satisfaction des bénéficiaires

Avancement de la certification

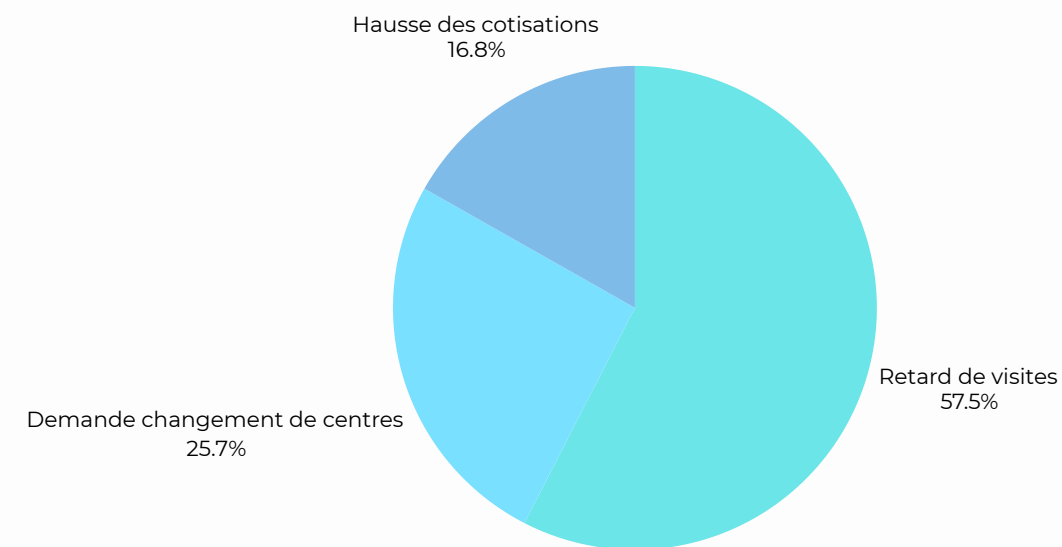
Certification SPEC 2217

Restitution des résultats de l'enquête de satisfaction employeurs lancée en septembre 2023.

Lancement de l'enquête de satisfaction salariés.



147 réclamations reçues en 2024 (152 en 2023)



Choix de l'organisme de certification :
AFNOR Certification

Le 24 et 25 février 2025 : visite d'évaluation

Du lundi 14 au vendredi 18 avril 2025 :
audit de certification

Centres sélectionnés par l'organisme de certification : Bourg en Bresse / Civrieux / Montréal-la-Cluse / Sainte Julie / Belleville.





04 28 44 02 00



contact@presta-asso.fr



www.presta-asso.fr



Siège

280 avenue San Severo – CS 20194
01005 BOURG EN BRESSE CEDEX

